



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

Direction
de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CTRNM PRÉSENTATION DU BILAN 2023 DU FPRNM DIT FONDS BARNIER

DEAL – SREC – 26 avril 2024

PRÉSENTATION DU FONDS BARNIER

Le **FPRNM**, fonds de prévention des risques naturels majeurs dit **Fonds Barnier** accompagne les démarches globales de **prévention** des **risques naturels majeurs** :

- études et travaux des collectivités ou imposés par un PPRN,
- délocalisation et démolition de biens menacés, relogement temporaire des occupants,
- information préventive,
- mise en œuvre de la directive inondation et élaboration des PPRN...etc .

Ce fonds peut être mobilisé par :

- collectivités territoriales,
- petites entreprises,
- particuliers,
- services de l'État.

Les actions finançables par le fonds Barnier sont encadrées par le code de l'environnement et détaillées dans un guide national :

<https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Guide%20FPRNM%202021.pdf>



PRÉSENTATION DU FONDS BARNIER MESURES SPÉCIFIQUES AUX ANTILLES

Le **Plan Séisme Antilles** (PSA) :

- Réduction de la vulnérabilité au séisme,
- Renforcer la culture du risque

Ce fonds participe au financement des études et travaux de mises aux normes parasismiques :

- Des **établissements scolaires**,
- Des **services d'incendie et de secours** (SIS),
- Des **bâtiments de l'État utiles à la gestion de crise**,
- Des **HLM**.

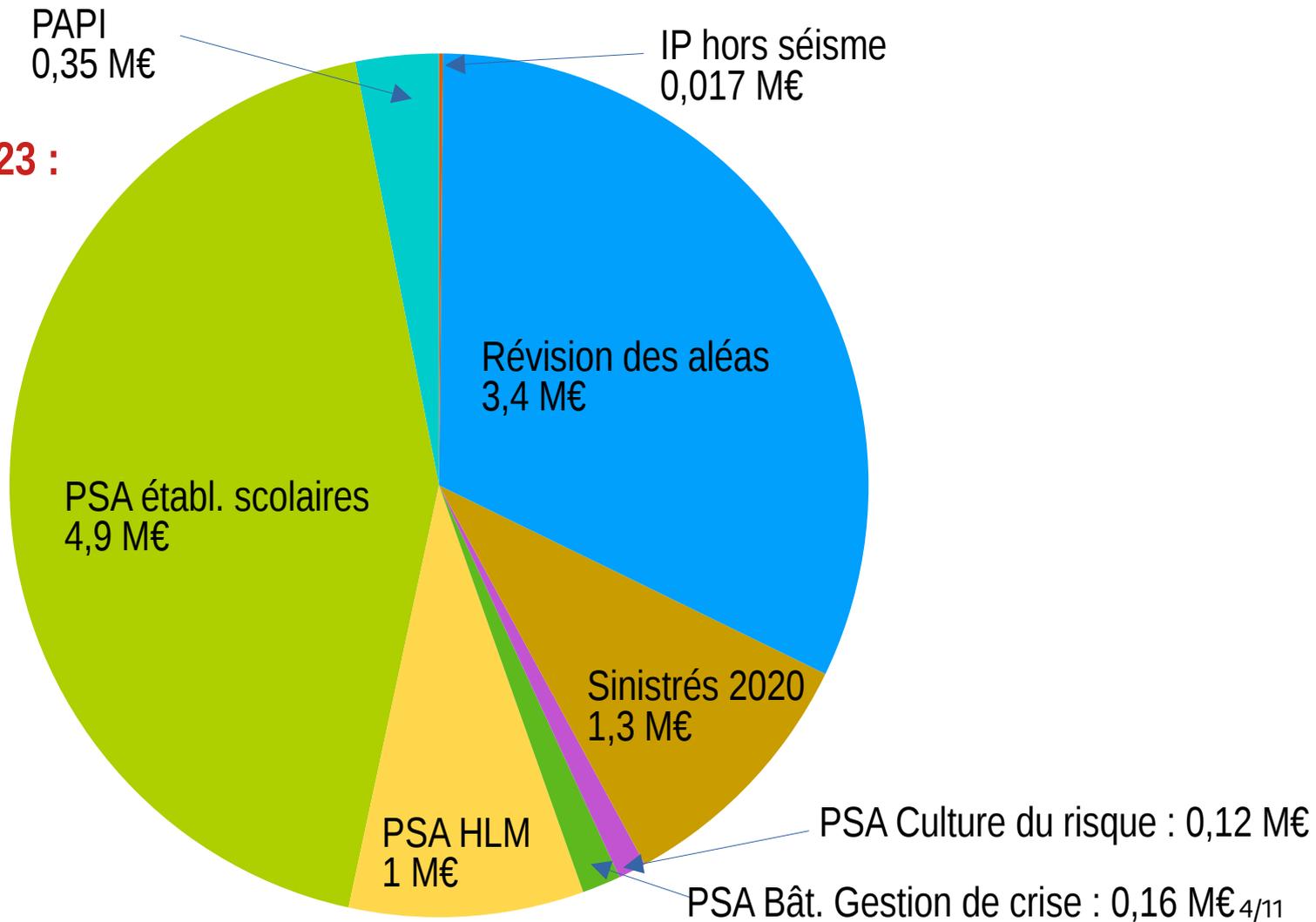
et aux indemnisations des habitations édifiées sans droit ni titre dans une zone exposée à un risque naturel prévisible (« Loi Letchimy »).



ENGAGEMENT 2023 SUR LE FONDS BARNIER

Engagement total en 2023 :

11 195 234 €



PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE

Direction
de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

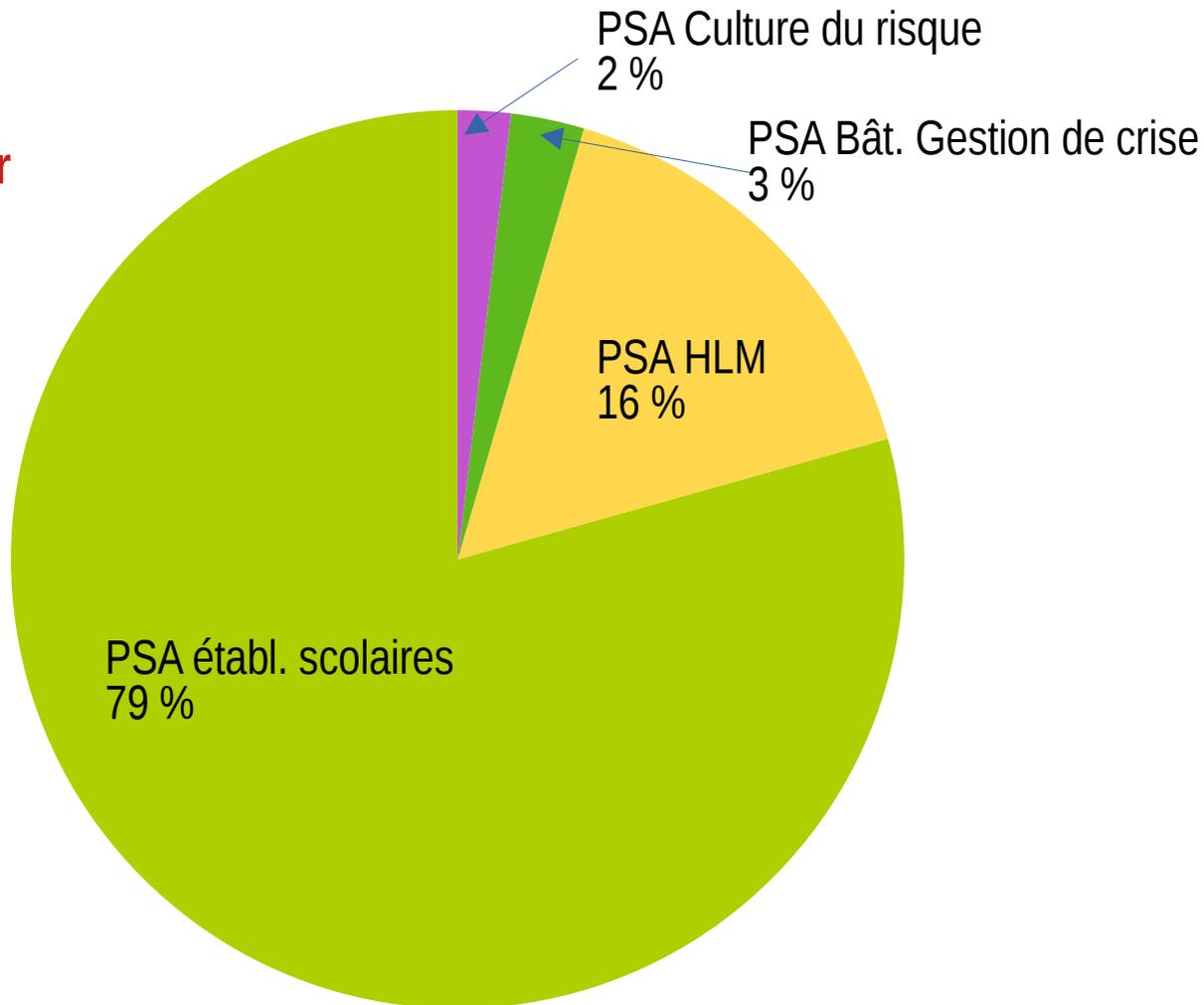
Liberté
Égalité
Fraternité

ENGAGEMENT 2023 : FOCUS SUR LE PSA

**Engagement en 2023 sur
les mesures du
Plan Séisme Antilles :**

6 128 676 €

**Soit 54,7 % des
engagements de 2023**



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

Direction
de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

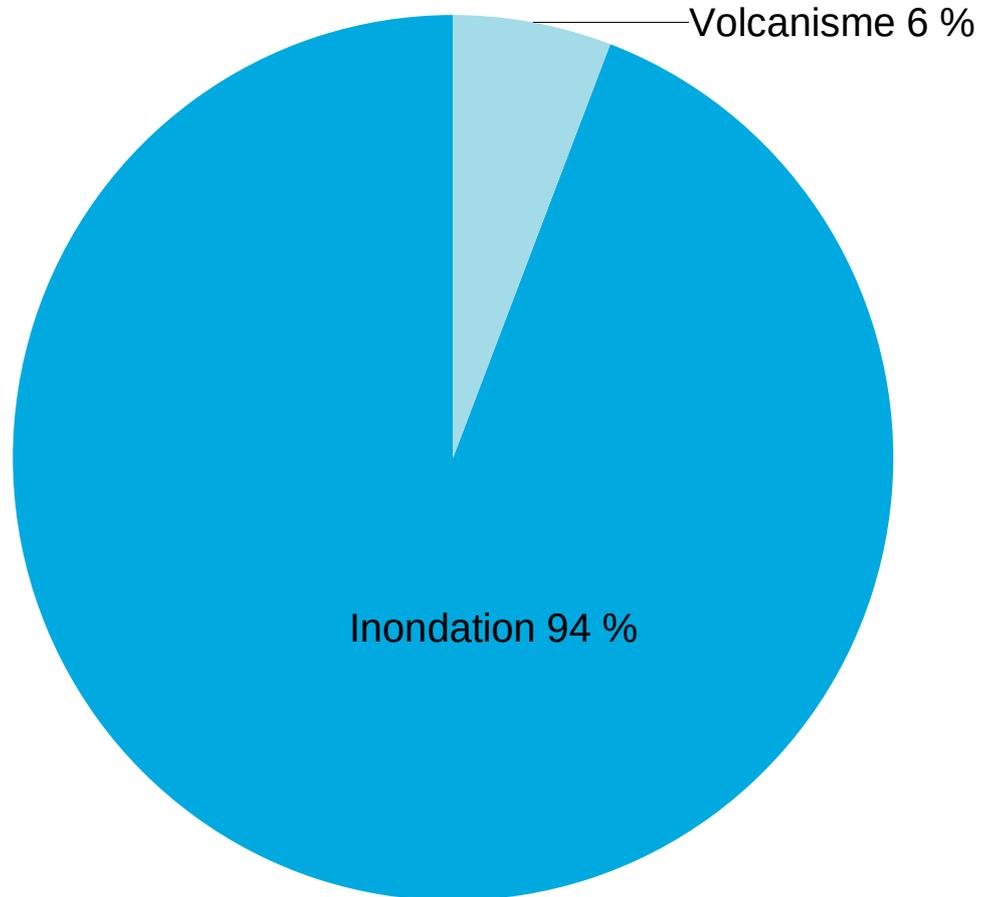
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ENGAGEMENT 2023 : FOCUS SUR LA RÉVISION DES ALÉAS

Engagement en 2023 sur la révision des aléas :

3 394 405 €

Soit 30,3 % des engagements 2023



PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE

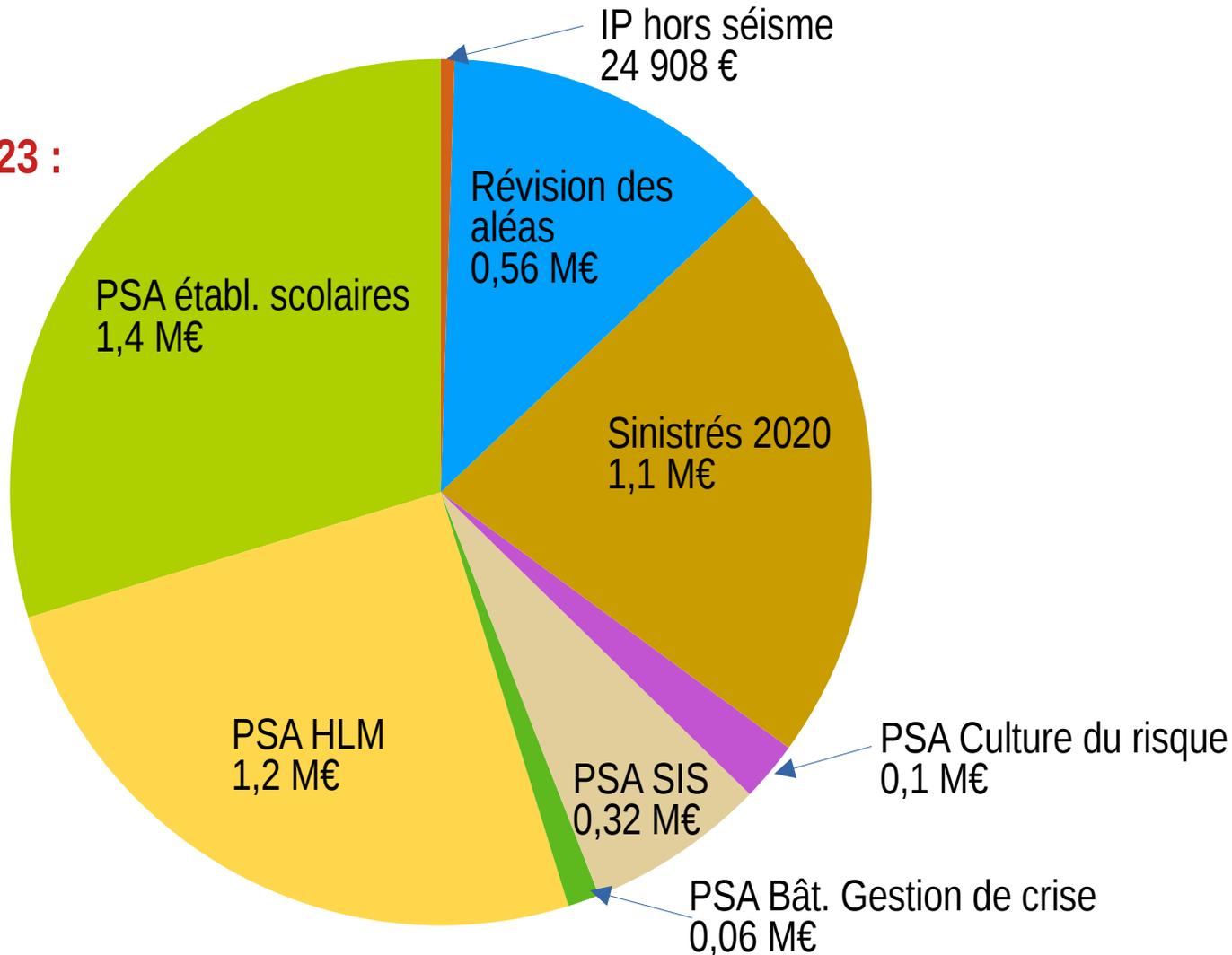
Direction
de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Liberté
Égalité
Fraternité

PAIEMENT 2023 SUR LE FONDS BARNIER

Paieement total en 2023 :

4 811 712 €



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

Direction
de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

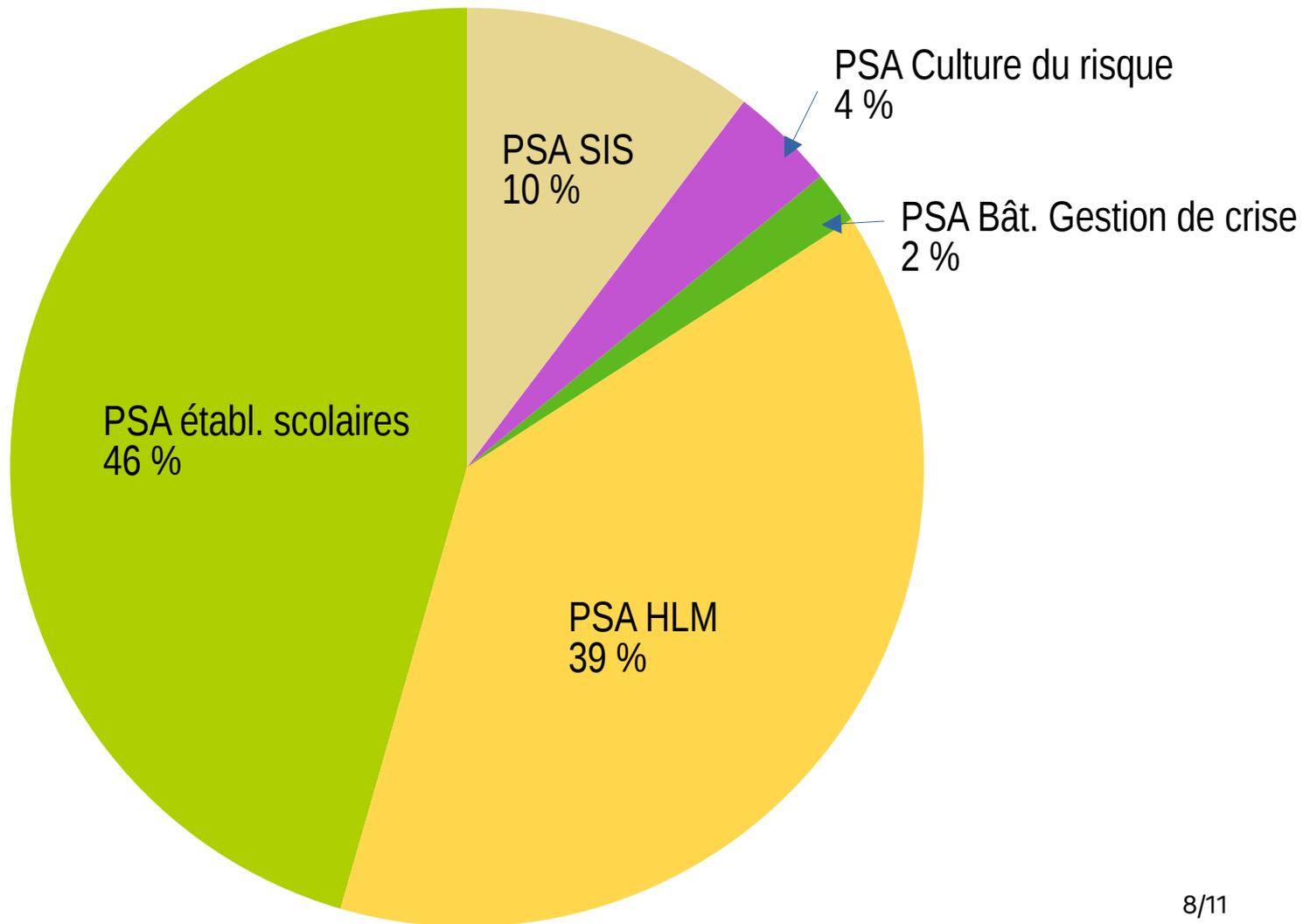
Liberté
Égalité
Fraternité

PAIEMENT 2023 : FOCUS SUR LE PSA

Paiement en 2023 sur les mesures du Plan Séisme Antilles :

3 135 229 €

Soit 65,2 % des paiements de 2023

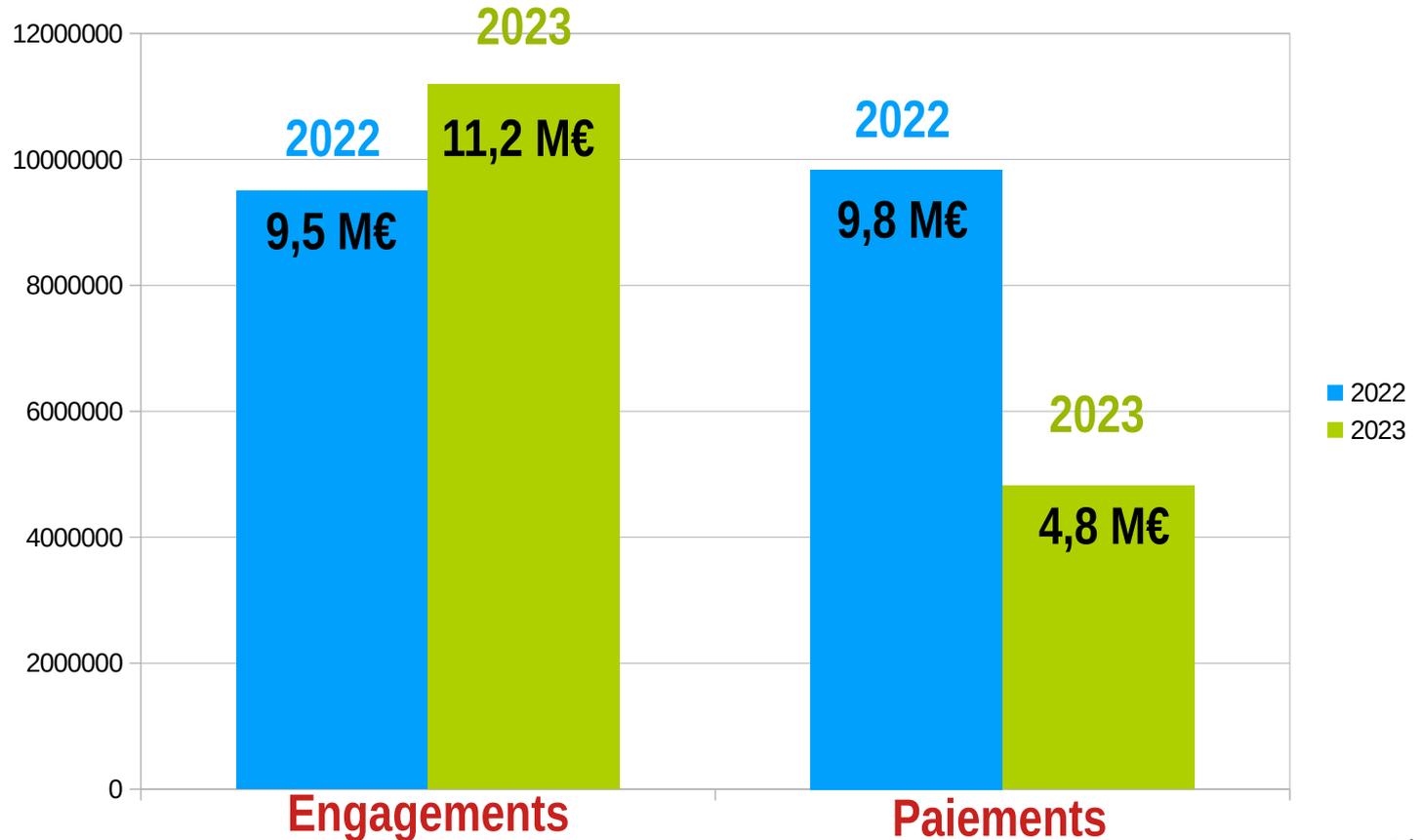


**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

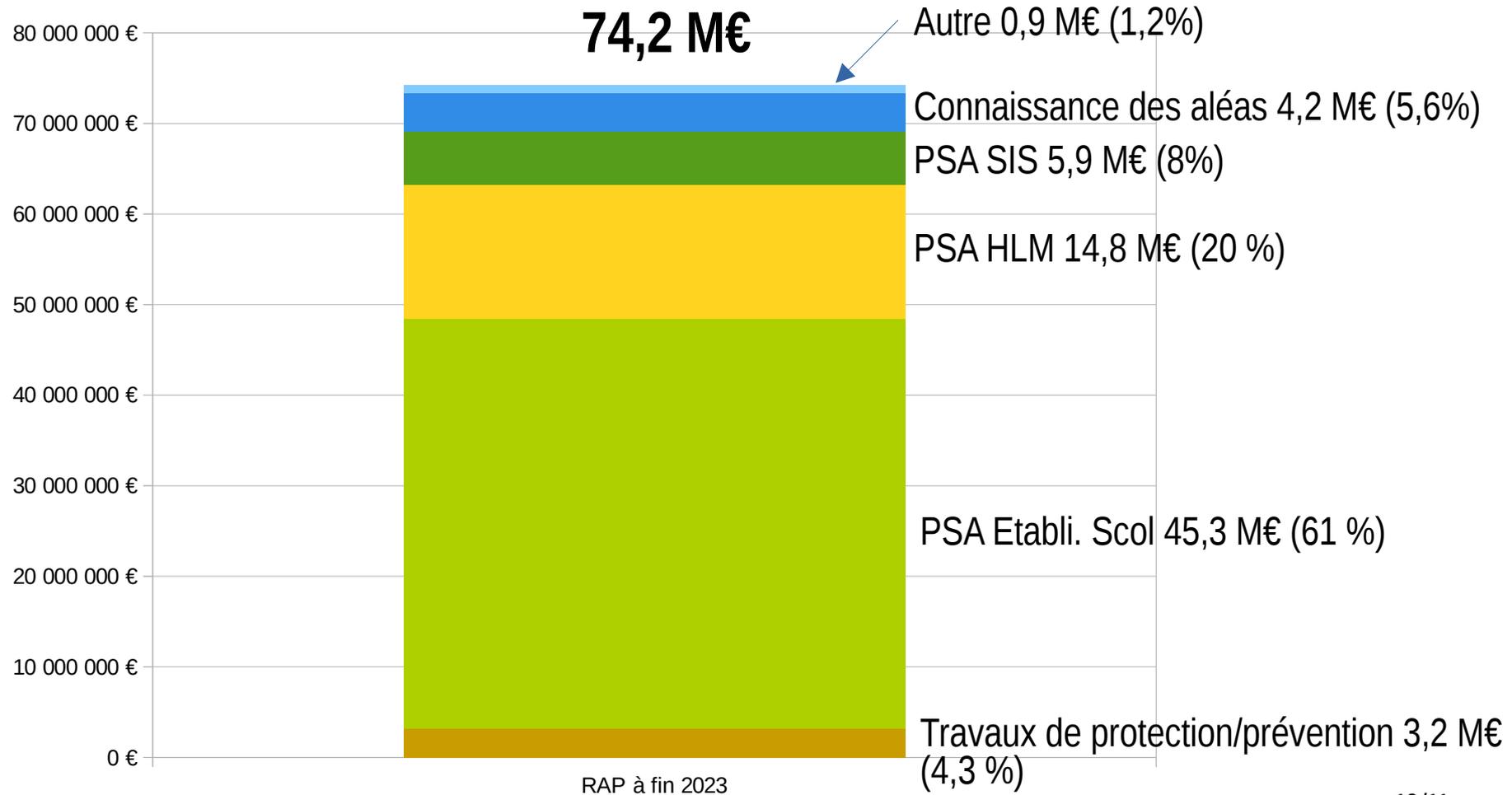
Direction
de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Liberté
Égalité
Fraternité

COMPARAISON ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS 2022 ET 2023 SUR LE FONDS BARNIER



RESTES À PAYER À FIN 2023 SUR LE FONDS BARNIER



ÉVOLUTION DES RESTES À PAYER SUR LE FONDS BARNIER DE FIN 2021 À FIN 2023

